future

science & politique

Rapport annuel 2020

Contenu

1 – Objectifs du Réseau FUTURE 2

2 – Fonctionnement du Réseau FUTURE 3

3 – Team politique FUTURE 4

4 – Bilan qualitatif: une année de collaboration entre politique et science 8

5 – Bilan quantitatif: l'activité du Réseau FUTURE en chiffres 18

1

Objectifs du Réseau FUTURE

Depuis sa fondation en 2001, le Réseau FUTURE entretient un dialogue constant entre les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation suisses et les acteurs de la politique fédérale (Conseil fédéral, Administration fédérale, Parlement et autres organes politiques de la formation, de la recherche et de l'innovation).

L'objectif principal du Réseau FUTURE est de créer et de maintenir les meilleures conditions cadres possibles pour la formation, la recherche et l'innovation en Suisse. Le Réseau FUTURE s'engage pour une politique d'investissement stable et durable dans le Domaine FRI, et pour que le cadre juridique tienne compte des besoins de la place scientifique.

2

Fonctionnement du Réseau FUTURE

ORGANISATIONS PARTENAIRES

Académies suisses des sciences

Conseil des EPF

Innosuisse

Fonds national suisse

swissuniversities

HAUTES ÉCOLES ET INSTITUTIONS DE RECHERCHE

future

science & politique

TEAM POLITIQUE

1	PBD
5	PDC
6	PLR
2	PVL
5	Verts
10	PS
1	UDC

PARLEMENT

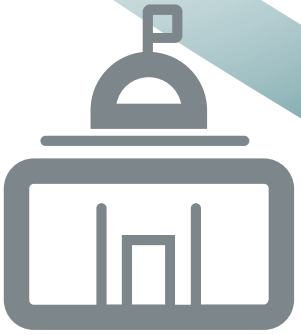

Le Réseau FUTURE se trouve à l'interface entre la politique et le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (Domaine FRI).

— Le Réseau FUTURE est soutenu par des organisations qui représentent les hautes écoles, la recherche et l'innovation suisses. Il s'agit de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities), du Conseil des écoles polytechniques fédérales (Conseil des EPF), du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), des Académies suisses des sciences et de l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse. Ensemble, ces organisations partenaires constituent le comité du réseau, dans lequel elles échangent sur des thèmes d'actualité et définissent leurs positions communes.

— Le Réseau FUTURE se compose en outre d'un Team politique, qui réunit des parlementaires issus de tous les partis et de toutes les régions de la Suisse. Ces conseillères et conseillers nationaux et aux Etats s'engagent dans les commissions parlementaires importantes pour le Domaine FRI. Sous la Coupole, les membres du Team politique FUTURE donnent les impulsions aux actions politiques liées au Domaine FRI.

— La coordinatrice du Réseau FUTURE, Petra Studer, assure les échanges entre le comité et le Team politique. Elle est soutenue dans ses fonctions par le secrétariat du Réseau FUTURE, géré par l'agence VIRTÙ Public Affairs AG.

3

Team politique FUTURE

Le Team politique FUTURE est présidé par le conseiller national Christian Wasserfallen (PLR, BE) depuis juin 2015. Au 31 décembre 2020, il se composait des 30 parlementaires suivants:

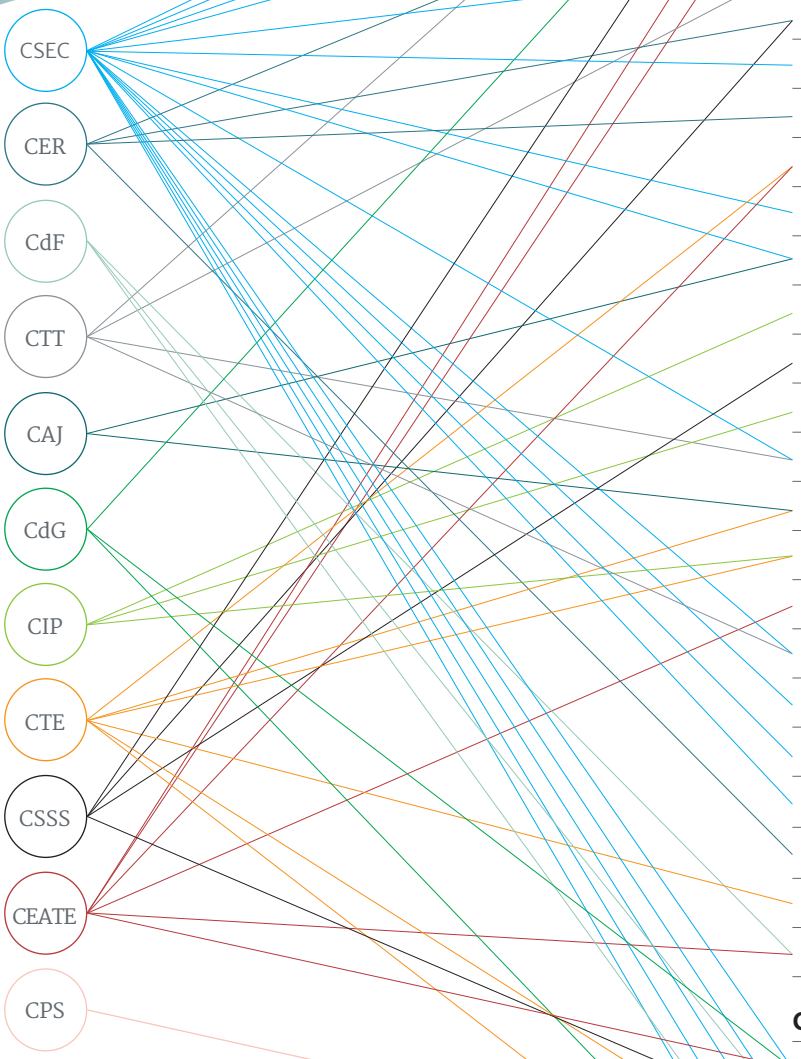

Bureau du Team politique

- Wasserfallen Christian, Cn, PLR
- Graf Maya, CE, Les Verts
- Chevalley Isabelle, Cn, PVL
- Noser Ruedi, CE, PLR

Conseil national

- Aebischer Matthias, PS
- Amaudruz Céline, UDC
- Atici Mustafa, PS
- Bendahan Samuel, PS
- Bulliard-Marbach Christine, PDC
- de Montmollin Simone, PLR
- Eymann Christoph, PLR
- Glättli Balthasar, Les Verts
- Hess Lorenz, PBD
- Kälin Irène, Les Verts
- Kutter Philipp, PDC
- Markwalder Christa, PLR
- Moser Tiana Angelina, PVL
- Munz Martina, PS
- Piller Carrard Valérie, PS
- Python Valentine, Les Verts
- Reynard Mathias, PS
- Roth Pasquier Marie-France, PDC
- Rytz Regula, Les Verts
- Schneider-Schneiter Elisabeth, PDC
- Schneider Schüttel Ursula, PS

Conseil des Etats

- Baume-Schneider Elisabeth, PS
- Carobbio Guscetti Marina, PS
- Gmür-Schönenberger Andrea, PDC
- Herzog Eva, PS
- Michel Matthias, PLR

Les élections fédérales de l'automne 2019 ont entraîné d'importantes mutations au sein du Team politique du Réseau FUTURE. Plusieurs membres du team ne se sont pas représentés; d'autres n'ont pas été réélus. Les conditions de recrutement de nouveaux membres se sont avérées relativement difficiles en 2020 en raison de la pandémie de coronavirus et de l'accès limité aux bâtiments du Parlement qui y était associé.

Malgré les restrictions dues à la pandémie, la coordinatrice et le responsable du secrétariat du Réseau FUTURE ont maintenu le contact avec les parlementaires. Sept nouveaux membres ont intégré le Team politique: les conseillères nationales Marie-France Roth Pasquier (PDC, FR), Valentine Python (Verts, VD) et Simone de Montmollin (PLR, GE), le conseiller national Mustafa Atici (PS, BS), les conseillères aux Etats Eva Herzog (PS, BS) et Elisabeth Baume-Schneider (PS, JU), ainsi que le conseiller aux Etats Matthias Michel (PLR, ZG). Ces personnes siègent toutes à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture de leur chambre respective. Le conseiller national Olivier Feller (PLR, VD) a quitté le Team politique au cours de l'année sous revue.

CSEC	Commission de la science, de l'éducation et de la culture
CER	Commission de l'économie et des redevances
CdF	Commission des finances
CTT	Commission des transports et des télécommunications
CAJ	Commission des affaires juridiques
CdG	Commission de gestion
CIP	Commission des institutions politiques
CPE	Commission de politique extérieure
CSSS	Commission de la sécurité sociale et de la santé publique
CEATE	Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie

«La crise du COVID-19 a montré que nous avons besoin non seulement d'organisations d'urgence qui fonctionnent, mais aussi, surtout en situation extraordinaire, de connaissances scientifiques et de la capacité à pouvoir activer rapidement nos ressources en matière de recherche.»

MATTHIAS MICHEL (PLR, ZG), DÉVELOPPEMENT DU POSTULAT 20.3280

«Nous disons ce que nous savons et aussi ce que nous ne savons pas. C'est la seule façon de faire face aux opposants de façon objective. Être réfléchi ne signifie pas être docile, mais expliquer la science à la population et à la politique avec tact.»

MARCEL TANNER, PRÉSIDENT DES ACADÉMIES SUISSES DES SCIENCES,
ST. GALLER TAGBLATT, 14.10.2020

«Le Message FRI est l'un des programmes conjoncturels les plus importants pour faire face aux conséquences de la crise du Covid-19, car la ressource la plus précieuse de notre pays est la formation. Le renforcement de notre système de formation et l'encouragement de la formation, de la formation professionnelle, de la recherche et de l'innovation doivent donc être au cœur de notre action politique, surtout dans des périodes économiques difficiles comme celles qui suivront la pandémie de Covid-19.»

MAYA GRAF (PES, BL), DÉBATS DU CE SUR LE MESSAGE FRI, 17.06.2020

4

Bilan qualitatif: une année de collaboration entre politique et science

En 2020, le nouveau coronavirus a placé les scientifiques et leurs institutions sous le feu des projecteurs. Le grand public a accordé une grande attention aux recommandations et scénarios formulés par le gouvernement, en collaboration avec la communauté scientifique, pour endiguer la pandémie. Pendant ce temps, des décisions majeures pour le Domaine FRI étaient au programme des sessions du Parlement fédéral. Le Réseau FUTURE a accompagné, à différents niveaux, les travaux relatifs au Message FRI 2021–2024 et à la participation de la Suisse à la prochaine génération de programmes européens de formation et de recherche.

Ce chapitre résume les principaux thèmes et activités du Réseau FUTURE au cours de l'année écoulée.

4.1

Accompagnement du Message FRI 2021–2024 et du Budget 2021

En février 2020, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (Message FRI) pendant les années 2021–2024. Celui-ci définit le financement du Domaine FRI par la Confédération. Le gouvernement proposait au Parlement des crédits cadres d'un montant total de près de 28 milliards de francs. Les Chambres fédérales ont traité le Message FRI et le Budget 2021 assorti d'un plan intégré des tâches et des finances au cours du deuxième semestre.

Prise de position des organisations partenaires sur le Message FRI

En vue de l'examen du Message FRI 2021–2024 au sein des Chambres fédérales, les organisations partenaires du Réseau FUTURE ont adopté une prise de position en février 2020, dans laquelle elles se sont prononcées sur le projet du Conseil fédéral:

— Les organisations partenaires ont accueilli le Message FRI 2021–2024 du Conseil fédéral de façon fondamentalement positive. Bien qu'elles aient prévu davantage de moyens dans leurs planifications initiales, elles ont accepté le cadre financier envisagé et se sont montrées prêtes à en faire le meilleur usage possible pour atteindre leurs objectifs stratégiques.

— Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation suisses ont salué le fait que la participation de la Suisse aux programmes de recherche européens figure parmi les objectifs du Message FRI et que le Conseil fédéral tienne compte des dépenses correspondantes dans sa planification financière.

— Par leur prise de position, les acteurs FRI ont accordé leur soutien au Message FRI, y compris au blocage des crédits prévu, à condition que celui-ci soit accompagné d'un mécanisme assurant la sécurité de planification des institutions. Le blocage des crédits visait à garantir que la croissance annuelle cumulée des moyens et des dépenses pour la participation aux programmes de formation et de recherche de l'UE soit inférieure à 3%. En vertu d'une formulation potestative, le Conseil fédéral se réservait la possibilité de libérer les crédits bloqués si la limite des 3% n'était pas dépassée.

Cette prise de position a été transmise aux parlementaires, aux secrétariats des partis et aux organisations partenaires de la «Table ronde FRI». Elle a aussi été publiée sur le site internet du Réseau FUTURE.

Demandes et interventions du Parlement

Le Parlement a traité plusieurs objets en lien avec le Message FRI 2021–2024 au cours de l'année 2020. Le Réseau FUTURE a observé leur examen par les Chambres fédérales.

— Sans opposition, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a proposé à son conseil de lever le blocage des crédits prévu dans le cadre du Message FRI. Elle a constaté que les acteurs FRI ont besoin d'un mécanisme de financement fiable et que le blocage des crédits prévu par le Conseil fédéral pouvait menacer cette sécurité de planification. Une large majorité du Conseil des Etats a suivi sa commission, et en septembre, le Conseil national a lui aussi approuvé la suppression du blocage des crédits.

— Plusieurs propositions d'augmentations financières dans des domaines FRI spécifiques, venant de majorités et de minorités des CSEC du Conseil national et du Conseil des Etats, ont ensuite été soumises aux Chambres fédérales. Elles ont donné lieu aux arrêtés suivants: 20,4 mio. de francs supplémentaires pour les contributions à des innovations et à des projets dans la formation professionnelle, 6 mio. de francs en plus pour la formation continue, une augmentation de 130 mio. de francs de l'enveloppe financière pour Innosuisse, 39 mio. de francs supplémentaires pour soutenir les établissements de recherche d'importance nationale, une hausse de 6,9 mio. de francs en faveur des Académies suisses des sciences et environ 12,4 mio. de francs supplémentaires pour la numérisation des collections de sciences naturelles. Au total, le Parlement a augmenté les crédits cadres de près de 215 millions de francs et porté leur volume total à 28,1 milliards de francs.

— Tant le postulat de commission déposé par les CSEC des deux chambres «Pas de suppression des contributions fédérales en faveur des établissements de recherche d'importance nationale» que celui de la CSEC-N «Feuille de route pour la coopération et la mobilité internationales qui succèderont à Erasmus plus» ont été adoptés par le Parlement dans le cadre des discussions sur le Message FRI. Le premier chargeait le Conseil fédéral de présenter les canaux et la base légale prévus pour verser aux établissements de recherche d'importance nationale, dès 2025, les contributions fédérales attribuées jusqu'alors au titre de l'article 15 de la LERI. Le second lui demandait de présenter une feuille de route pour une association aux programmes internationaux en matière de coopération et de mobilité qui succéderont à Erasmus+.

Parallèlement au Message FRI 2021–2024, les Chambres fédérales se sont penchées sur le Budget 2021 assorti d'un plan intégré des tâches et des finances. Leurs discussions ont abouti aux arrêtés suivants :

— Dans le cadre du plan intégré des tâches et des finances, le Parlement a décidé d'augmenter préventivement les moyens prévus pour la mobilité internationale en 2022–2024. Il a ainsi marqué son soutien à une potentielle association de la Suisse au programme de formation de l'UE Erasmus+.

— Les augmentations des moyens financiers décidées par le Parlement dans le cadre de l'examen du Message FRI 2021–2024 ont été reprises dans le Budget 2021.

Le Réseau FUTURE a suivi de près le processus parlementaire du Message FRI 2021–2024 et du Budget 2021 ; il a présenté la position des organisations partenaires dans plusieurs articles publiés dans les quatre newsletters de l'année.

«Nous sommes un organe de conseil pour la politique et l'administration. Bon nombre de nos propositions sont reprises et appliquées par les politiques. On ne voit pas dans un projet de loi ou un programme gouvernemental que nous sommes à l'origine des réflexions et des propositions. Nous effectuons un travail de fond.»

SABINE SÜSSTRUNK, PRÉSIDENTE DU CSS, NZZ, 14.01.2021

4.2

Coopération dans le Domaine FRI

Horizon Europe

Fin mai 2020, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le Message relatif au financement de la participation de la Suisse au 9ème programme-cadre de recherche et d'innovation (PCR) européen «Horizon Europe». Il proposait des moyens financiers à hauteur de 6'154 millions de francs au total pour les années 2021-2027, afin de permettre à la Suisse d'être pleinement associée à la nouvelle génération du programme dès 2021, sans interruption. Trois autres initiatives européennes sont comprises dans le paquet Horizon 2021-2027: le programme «Digital Europe» qui vise à renforcer les compétences digitales, le programme Euratom pour la recherche dans le domaine nucléaire, ainsi que la participation à l'infrastructure de recherche internationale ITER (recherche sur la fusion). En vue de la discussion du message au sein de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) et compte tenu de l'impossibilité d'organiser un événement d'information en raison de la pandémie, le Réseau FUTURE a créé un dossier numérique. Le dossier animé «La Suisse et Horizon Europe en 6 questions» a offert aux parlementaires un aperçu du rôle de la Suisse dans l'espace de recherche européen. De nombreux liens externes menaient à des informations complémentaires. Au cours de l'année 2020, toutes les commissions consultées, ainsi que la Chambre du peuple et la Chambre haute du Parlement, ont approuvé les moyens financiers prévus pour le paquet Horizon et soutenu la participation pleine et entière de la Suisse aux programmes de l'UE correspondants. Le Réseau FUTURE a suivi la progression de ce dossier et abordé cette thématique dans trois newsletters. Il a tenu les organisations partenaires constamment informées de l'évolution des discussions et du calendrier prévu pour les négociations entre la Suisse et l'UE au sujet de l'association.

Coopération internationale en matière de formation

En 2020, les Chambres fédérales se sont penchées sur la révision totale de la Loi fédérale sur la coopération et mobilité internationales en matière de formation (LCMIF). L'objectif de cette révision est d'adapter la loi datant de 1999 à la pratique actuelle. Elle vise à élargir la marge de manœuvre et pose les fondements de l'encouragement futur de la coopération et la mobilité internationales en matière de formation. La nouvelle base juridique s'applique tant pour l'association aux programmes de formation de l'Union européenne (Erasmus) que pour la mise en œuvre des programmes d'encouragement suisses. Le Réseau FUTURE a observé ce processus et a relayé, en particulier dans sa newsletter du mois de mars, les contenus de la révision et les propositions d'amendement faites par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E).

«Pour fonder des décisions politiques importantes, urgentes, on a intérêt à s'appuyer sur l'expertise scientifique pour pouvoir dire ce qu'il en est réellement et quelles sont les conséquences d'une décision dans un sens ou dans l'autre.»

CHANCELIER WALTER THURNHERR, DÉBATS DU CE SUR LE POSTULAT MICHEL, 17.09.2020

«Il doit y avoir une volonté, tant du côté de la science que de la politique, de s'investir, de nouer le dialogue les uns avec les autres et de prendre le temps de s'écouter.»

MATTHIAS EGGER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA RECHERCHE DU FNS, SCIENCE AFTER NOON, 17.12.2020

4.3

Positionnement des acteurs FRI dans les débats de politique européenne

Les relations entre la Suisse et l'Union européenne étaient à nouveau régulièrement au cœur des débats en 2020. D'un côté, la votation sur l'initiative populaire «Pour une immigration modérée» (initiative de limitation) était imminente. De l'autre, la pandémie de Covid-19 montrait une fois de plus que la Suisse n'est pas un îlot en Europe, mais en échange permanent avec ses pays voisins. Les groupes de recherche en Suisse sont étroitement liés à leurs partenaires de l'espace européen. Leur participation aux programmes de formation et de recherche est une condition préalable à la garantie de l'excellence de la place FRI suisse. Pour cette raison, le Réseau FUTURE a accompagné les débats sur l'initiative de limitation en amont de la votation populaire.

Initiative de limitation

La votation sur l'initiative «Pour une immigration modérée» (initiative de limitation), initialement prévue le 17 mai 2020, a été reportée au 27 septembre 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Une acceptation de cette initiative aurait sonné la fin de l'accord sur la libre circulation des personnes et, par conséquent, de l'accord sur la recherche auquel il est lié par le paquet d'Accords bilatéraux I. Les conséquences pour le pôle FRI suisse auraient été dévastatrices. En été, les organisations partenaires du Réseau FUTURE se sont positionnées publiquement contre l'initiative de limitation. Lors d'un point de presse à Berne, les présidences de ces organisations se sont exprimées d'une même voix en faveur du rejet de cette initiative. Le Réseau FUTURE a informé les parlementaires dans plusieurs communications sur la position de refus des acteurs FRI. Le peuple a finalement rejeté l'initiative de limitation par 61,7% des voix.

4.4

Essais pilotes avec du cannabis

Après que le Conseil national soit entré en matière, pendant la session d'hiver 2019, sur le projet de modification de la Loi sur les stupéfiants proposé par le Conseil fédéral, le Parlement a traité le contenu du message en 2020. L'objectif était d'ajouter un article sur les essais pilotes dans la Loi sur les stupéfiants, afin d'autoriser des études scientifiques sur la remise contrôlée de cannabis à des fins récréatives. Les acteurs suisses de l'enseignement supérieur soutenaient cette modification de la loi. Le Réseau FUTURE a donc procédé à un suivi attentif de cet objet et régulièrement présenté sur son site internet et dans ses newsmails mensuels l'avancée du processus parlementaire.

Pendant la session d'été, la Chambre du peuple a donné son feu vert au projet de révision. Elle a par ailleurs soutenu la proposition de sa Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-N) d'utiliser exclusivement du cannabis suisse issu de la production biologique lors des essais pilotes. Le Conseil des Etats a lui aussi soutenu la modification de la loi et proposé une formulation où l'utilisation de produits cannabiques suisses et biologiques ne se fait que «dans la mesure du possible» – point sur lequel les deux Chambres se sont finalement entendues.

4.5

Loi sur les EPF

Fin 2019, le Conseil fédéral a soumis au Parlement un message sur la modification de la Loi sur les EPF. Le projet de révision visait à appliquer les directives de la gouvernance d'entreprise et les recommandations du Contrôle fédéral des finances. Le Conseil national a accepté la révision à l'unanimité au cours de la session d'été, mais ne souhaitait pas exclure explicitement le droit de recours auprès du Tribunal fédéral des deux écoles polytechniques fédérales et de leurs quatre établissements de recherche. Le Conseil des Etats s'est d'abord rallié à la version du Conseil fédéral sur ce point; dans un second temps, il a proposé un compromis qui prévoit un droit de recours des institutions des EPF dans des domaines spécifiques. La Chambre haute a en outre demandé que les membres de la commission de recours des EPF soient désormais nommés par le Conseil fédéral, et non plus par le Conseil des EPF. C'est avec ces deux divergences que la modification de la loi est repassée au Conseil national, qui s'est à nouveau penché sur cet objet en mars 2021. Les deux chambres ont finalement réglé leurs divergences dans le sens du Conseil des Etats lors d'une conférence de conciliation. En 2020 et 2021, le Réseau FUTURE a informé sur l'évolution des négociations, qui ont pu être conclues avec l'élimination des divergences.

«D’abord parce qu’on crée une image trompeuse de la science lorsque seul le consensus est montré à l’extérieur. Ensuite, parce qu’éviter de se disputer ouvertement favorise l’illusion technocratique de l’existence d’une vérité scientifique unique que la politique se doit d’appliquer. La controverse ouverte entre experts doit être possible dans une démocratie. Tant que la polémique porte sur la chose et non sur la personne, elle remplit une fonction politique essentielle.»

CASPAR HIRSCHI, HISTORIEN, HORIZONS, 03.09.2020

4.6
SWEET

En février 2020, le Conseil fédéral a transmis au Parlement le Message relatif au programme d'encouragement de la recherche énergétique «Swiss Energy Research for the Energy Transition» (SWEET). Il proposait aux Chambres fédérales d'encourager, pendant les années 2021 à 2032, des projets de recherche axés sur la pratique et portant sur des thèmes centraux de la Stratégie énergétique 2050. Il s'agissait d'assurer la succession des «Swiss Competence Centers in Energy Research» (SCCER), qui étaient soutenus dans le cadre du Message FRI entre 2013 et 2020. Le Conseil fédéral proposait de consacrer un total de 148,3 millions de francs à SWEET. Le Réseau FUTURE a relayé la décision du Parlement de raccourcir la durée du programme à 2028, afin de pouvoir à nouveau décider du financement de la recherche énergétique après huit ans.

4.7
Expérimentation animale

L'initiative populaire pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine, déposée en mars 2019, a été rejetée dès le départ par les acteurs FRI. Celle-ci demandait d'interdire par la loi les expériences sur les animaux et la recherche sur l'être humain. Son acceptation aurait menacé le progrès, l'innovation et la formation dans les Life Sciences et la biotechnologie en Suisse. La coordinatrice et le secrétariat ont été fortement impliqués dans la préparation des auditions de la CSEC auxquelles les organisations partenaires du Réseau FUTURE ont participé au début de l'été 2020. Lors de sa séance du mois d'août, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a recommandé à son conseil de rejeter cet objet. Elle a renoncé à lui opposer un contre-projet direct et a aussi rejeté une initiative de commission visant à élaborer un contre-projet indirect. Le Réseau FUTURE a coordonné les prises de position des organisations partenaires concernées et leurs échanges avec les représentants de l'économie.

4.8
Conseil en matière de politique scientifique

L'année politique 2020 a été fortement marquée par la pandémie de Covid-19 et les discussions sur la coopération entre science et politique. Le Réseau FUTURE a suivi ces débats avec grand intérêt et examiné le rôle que pouvaient avoir les organisations partenaires dans ce contexte. La coordinatrice et le secrétariat ont mené des discussions à l'interne comme à l'externe, avec divers groupes d'intérêts. Ils ont régulièrement échangé avec les membres du Parlement à ce propos et accompagné le dépôt d'objets, à l'instar du postulat «Mettre à profit le potentiel scientifique en période de crise» transmis au Conseil des Etats par le conseiller aux Etats Matthias Michel (PLR, ZG) en septembre 2020.

Le secrétariat a entrepris une analyse de la situation actuelle et dressé un état des lieux des formes de conseil en matière de politique scientifique qui existent actuellement en Suisse, des acteurs qui façonnent la relation entre la science et la politique, et de la situation dans d'autres pays. Cette analyse a servi de base à d'autres considérations stratégiques et à la planification d'actions futures dans ce domaine. Le Réseau FUTURE est conscient de l'importance de cette thématique et continuera à le traiter de façon exhaustive à l'issue de l'année sous revue.

«Les milieux de la recherche suisse ont pu réagir très rapidement aux conséquences de la crise du Covid-19 grâce aux investissements consentis depuis des décennies dans l'innovation, car notre pays ne contient, je vous le rappelle, pas d'autre matière première que la matière grise. Aujourd'hui, nous constatons que c'est de l'argent qui a été bien investi.»

ISABELLE CHEVALLEY (PVL, VD), DÉBATS DU CN SUR LE MESSAGE FRI, 08.09.2020

«Je suis heureuse de ne pas avoir à me prononcer sur ce sujet [les mesures]. C'est le rôle de la politique: trouver un équilibre entre la science, l'économie et ce que la population approuve.»

EMMA HODCROFT, ÉPIDÉMIOLOGISTE, BLICK, 23.02.2021

5

Bilan quantitatif: les activités du Réseau FUTURE en chiffres

Publications

En plus des documents présentés dans le bilan qualitatif, le Réseau FUTURE a rédigé et publié les documents suivants en 2020:

— 4 newsletters imprimées, de trois pages chacune, contenant un éditorial, divers articles sur des thèmes d'actualité liés au Domaine FRI et des brèves.

— 10 newsmails électroniques, avec des infographies, les actualités du mois, des liens vers de nouvelles publications et un agenda des rendez-vous importants.

— 4 programmes de session au format électronique, présentant les dates auxquelles les objets parlementaires relatifs au Domaine FRI étaient traités par les Chambres fédérales.

— 4 comptes rendus de session au format électronique, résumant l'avancée des dossiers importants pour le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation, et offrant un aperçu des nouveaux objets déposés et de ceux auxquels le Conseil fédéral a répondu.

L'ensemble de ces publications est disponible en langue française et en langue allemande.

Au 31 décembre 2020, 1'429 personnes étaient abonnées aux publications électroniques du Réseau FUTURE – 1'036 en allemand et 393 en français. Le nombre d'abonnés a légèrement diminué en 2020, en raison d'un tri dans la base de données.

Le taux d'ouverture unique des publications électroniques du Réseau FUTURE s'élève à 35,8% en moyenne en 2020.

Evolution du nombre d'abonnés aux publications électroniques du Réseau FUTURE en 2020

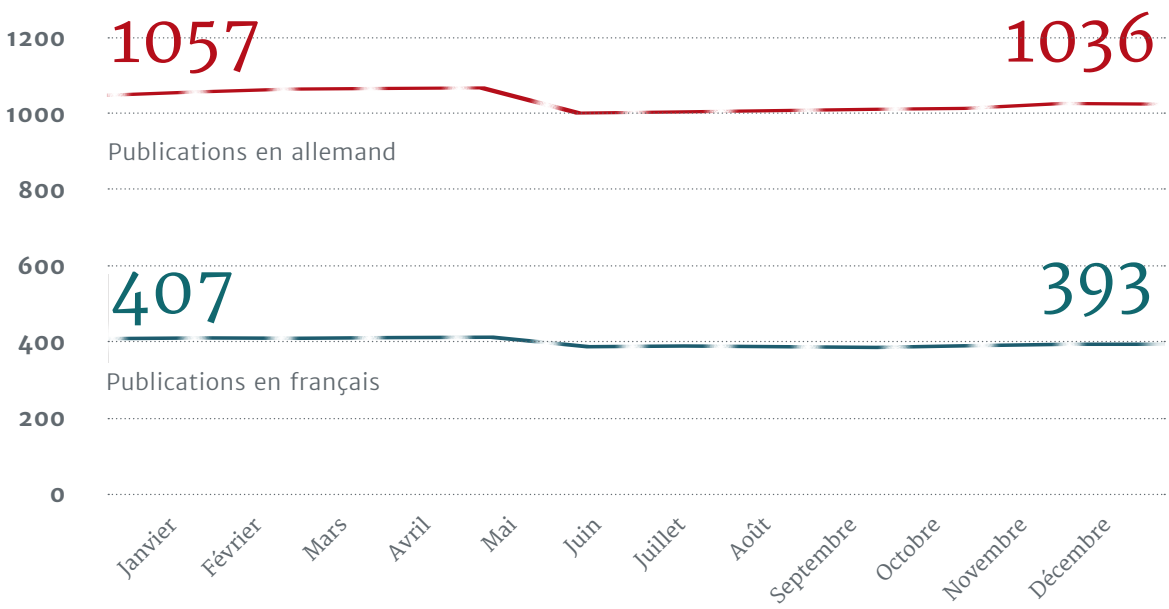

Monitoring et webpublishing

Le Réseau FUTURE procède à une veille quotidienne des actualités dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. En 2020, ces actualités ont fait l'objet de 123 news. Toutes ont été rédigées en français et en allemand puis mises en ligne par le secrétariat du Réseau FUTURE. Le nombre de news a légèrement augmenté par rapport à l'année 2019 (110 publications).

Ces actualités sont publiées en continu sur le site internet du Réseau (www.reseau-future.ch). En 2020, le site internet a été consulté par 2'786 internautes au total. Ce nombre a augmenté de 11,5% par rapport à l'année précédente: en 2019, environ 2'500 visiteurs avaient été recensés.

Par ailleurs, les objets politiques en cours sont réunis dans une liste de monitoring mise à disposition au format Excel. En 2020, le Réseau FUTURE a concentré sa veille sur les thématiques suivantes:

— programmes de l'UE dans le Domaine FRI,
— politique européenne de la Suisse,
— message FRI 2021-2024 et les différents objets dans ce contexte,
— modification de la Loi sur les EPF,
— initiative pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine,
— essais pilotes avec du cannabis,
— ainsi que diverses interventions au sein des Chambres fédérales liées à des demandes dans le Domaine FRI

Séances

Le comité du Réseau FUTURE a tenu 7 séances au cours de l'année sous revue, dont 5 en vidéoconférence:

— le 4 février,
— le 30 avril,
— le 14 mai,
— le 23 juin,
— le 27 août,
— le 28 octobre
— et le 25 novembre.

En 2020, la coordinatrice et le secrétariat du Réseau FUTURE ont échangé avec une série d'autres acteurs et organisations sur les thèmes d'actualité dans le Domaine FRI. Outre les partenaires issus des hautes écoles, de la recherche et de l'innovation, ils ont été en contact avec les représentantes et représentants du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et d'autres départements fédéraux, des représentants de cantons, d'associations économiques et de groupes d'intérêts liés, ainsi qu'avec des secrétaires de partis. De plus, la coordinatrice a soigné un dialogue permanent avec l'agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité Movetia, ainsi qu'avec SwissCore et la Mission suisse à Bruxelles.

Impressum

© Réseau FUTURE 2021

Münstergasse 64/66
3011 Berne
T 031 351 88 46

info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

future

science & politique